



**Narbonne**  
AU CŒUR DES POSSIBLES

Pôle Evénementiel  
Direction des Régies et Animations Commerciales – Port Fluvial

## AVIS DE PUBLICITÉ – APPEL À CANDIDATURES MARCHÉ ARTISANAL À L'OCCASION DES NATUR'AILES

**Type de procédure :** Mise en concurrence préalable à l'attribution d'une autorisation domaniale sur le Domaine Public en d'une exploitation économique

### Objet :

La Ville de Narbonne souhaite organiser un marché artisanal en complément du marché des producteurs de pays sur sa station Balnéaire, afin de dynamiser cette manifestation auprès de la population Narbonnaise.

### Contexte :

La Ville met à disposition 25 emplacements sans véhicules, de 9h00 à 18h00 :

- **Le Dimanche 24 et le lundi 25 mai 2026**, en Front de Mer à Narbonne Plage. En complément des Natur'ailes (Festival de Cerfs-volants).



### Cadre Juridique :

L'article L2122-1-1 du Code Général de la Propriété des personnes publiques impose pour toute exploitation économique du domaine public, une « *procédure de sélection préalable présentant toutes les garanties d'impartialité et de transparence, et comportant des mesures de publicité permettant aux candidats potentiels de se manifester* ».



# Narbonne

AU CŒUR DES POSSIBLES

L'autorisation d'occupation du domaine public se formalisera par un arrêté municipal délivré à titre personnel.

### **Description de l'emplacement :**

Les emplacements nus seront mis à disposition sur le Front de Mer.

L'appel à candidatures est ouvert aux artisans, créateurs, artistes.

### **Les candidats devront être en possession de parasols ou de barnums blancs.**

L'emplacement mis à disposition est vide de tout matériel d'exploitation. Un branchement électrique peut être mis à disposition.

Ce marché vient en complément du Marché des producteurs de Pays et du Festival des Natur'ailes qui attirent chaque année jusqu'à 10 000 visiteurs.

Cette occupation sera consentie à titre onéreux, conformément aux dispositions de l'article L2125-1 du CG3P et à l'arrêté municipal fixant les redevances d'occupation du Domaine Public.

### **Dossier de candidature :**

*Merci de télécharger le dossier ci-joint, le compléter et le retourner à l'adresse indiquée ci-dessous.*

### **Dépôt de la candidature :**

Date de retrait des dossiers : **1<sup>er</sup> janvier 2026⇒ 1<sup>er</sup> avril 2026**

### **Date d'attribution : Avril 2026**

La candidature est à déposer auprès du service :

**Mairie de Narbonne / Direction des Régies et Animations Commerciales**  
**Place de l'Hôtel de Ville CS 80823**  
**11785 NARBONNE CEDEX**

### **Critères de sélection :**

Les critères suivants seront pris en compte :

- L'originalité des produits et leur authenticité
- La présentation soignée
- L'expérience et les références professionnelles

A la clôture, une commission spécialement dédiée se prononcera sur les candidatures. Les exploitants retenus en seront informés par courrier et seront invités à signer l'arrêté portant autorisation d'occupation du domaine public.

Pour conserver l'attractivité du Marché artisanal et maintenir son niveau de fréquentation, la Commission se réserve le droit :

- de limiter le nombre d'exposants par spécialités